

Quelques données historiques sur le quartier de l'Aigas

Des cartes de Tassin réalisées en 1824 sont disponibles sur le site des Archives départementales et métropolitaines du Rhône et de Lyon. Elles montrent que les quartiers alors dénommés Méginant, Légal et Le Torey occupaient environ la moitié de la superficie de la commune de Tassin. A l'époque, la partie septentrionale de la Demi-Lune faisait partie de la commune d'Ecully.

Par contre, la population des trois quartiers occidentaux de Tassin était très faible. D'après le recensement de 1846, le premier qui fournit le nombre d'habitants par quartier, sur les 851 personnes résidant dans la commune, seules 53 étaient domiciliées dans l'ensemble Méginant, Légal et Torey. Dans le même temps, le Bourg de Tassin comptait 212 habitants, La Demi-Lune, 256, Alaï, 235, Les Trois-Renards, 60, et La Pomme, 35.

Sur les extraits des quartiers de Méginant, Légal et Torey reproduits ci-dessous, les cours d'eau sont surlignés en bleu et les chemins en jaune.

La commune de Grézieux la Varenne (renommée ultérieurement Grézieu la Varenne) a été démembrée en 1836. Sa partie proche de Tassin et de Francheville est devenue la *commune de Craponne*.

La division de la commune de Sainte Consorce – Marcy date de 1872. Le quartier de Marcy le Loup a alors pris le nom de *commune de Marcy l'Etoile*.





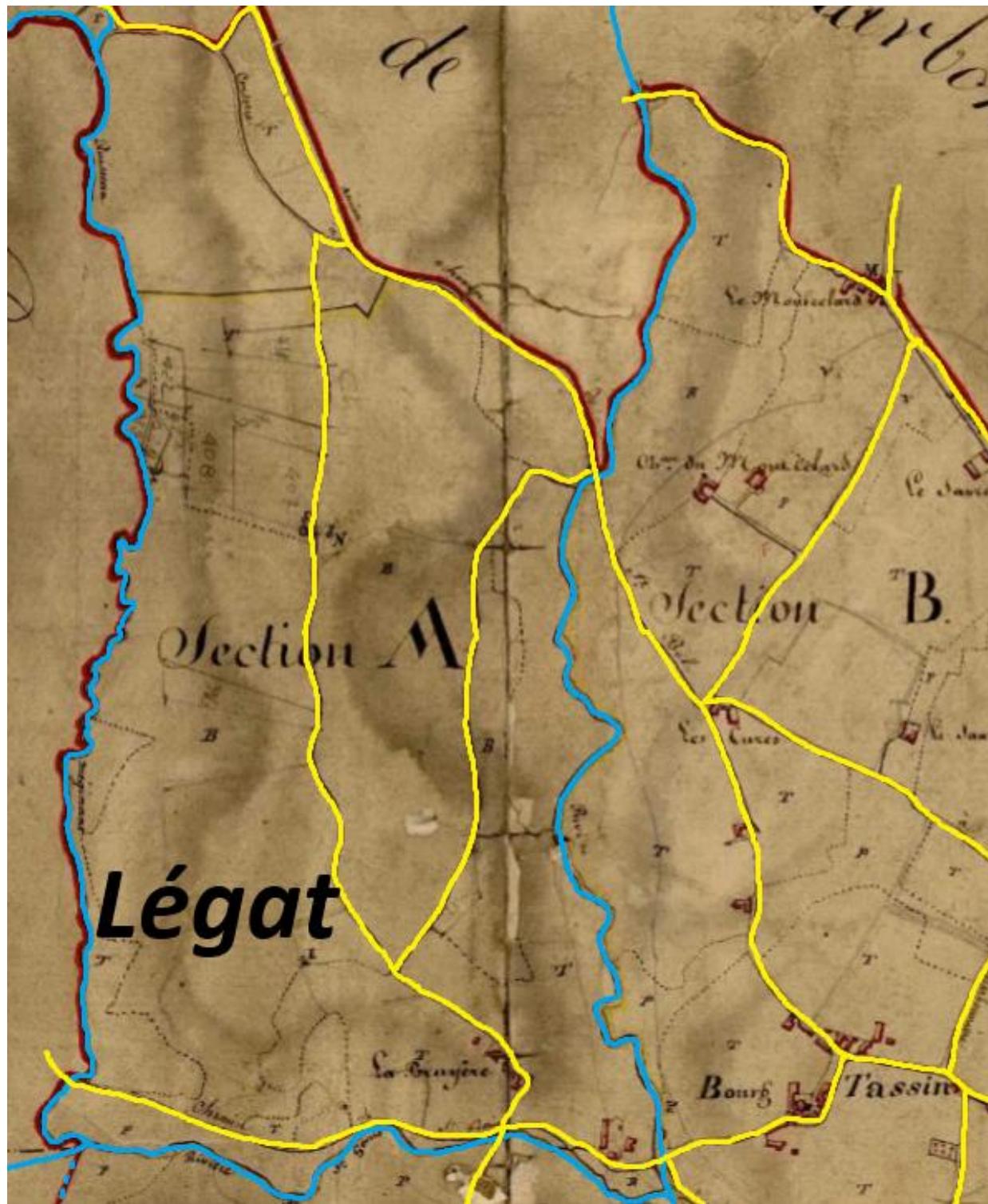
Dans son rapport de 1823, lors de la délimitation précise des communes, le géomètre dénomme *Méginan* le ruisseau séparant le plateau de Méginant de Charbonnières et *ruisseau de Quincieux ou Monchausson*, celui qui délimite ce plateau de Saint Genis les Ollières.

Aujourd’hui, le ruisseau situé au nord et à l’est du plateau de Méginant est dénommé le *Ribes* et celui au sud, le *Méginant*. Depuis de nombreuses décennies, le plateau et le ruisseau sont orthographiés Méginand, sauf par l’Institut Géographique National, l’organe public chargé d’officialiser les noms de lieux, qui maintient un T final,

Selon le rapport de géomètre de 1823, la limite occidentale entre les communes de Tassin et Sainte Consorce-Marcy est tirée au cordeau *du bois du sieur Pailleron à la séparation de deux terres, dont une, à l'est, lot aux héritiers Raymond, et l'autre, à l'ouest, au sieur Brun Barthélémy.*

A l’époque, un seul chemin accessible aux véhicules traversait Méginant. Son parcours, toujours aussi sinueux, est actuellement celui des chemins de Méginand et de Chante-Ruisseau.

Le chemin de Charbonnières à Saint Genis les Ollières n’a été créé qu’après 1850.



Dénommé aujourd’hui l’Aigas, la colline délimitée à l’ouest par le Ribes, au sud, par le Ratier et, à l’est, par le ruisseau de Charbonnières, portait encore le nom de *Légat* dans la première moitié du XIX^e siècle. Ce nom fait référence au leg effectué vers 1400 au profit des Chanoines-Comtes de Lyon, les membres du chapitre de la cathédrale. Il s’agissait de personnages issus uniquement de la noblesse. Au moins six d’entre eux sont devenus souverains pontifes, en particulier Bertrand de Got (1264 - 1314), le premier pape d’Avignon connu sous le nom de Clément V.

Le domaine de Légat, comme celui de Méginant, faisait partie des biens rattachés au château de Tassin, dont subsistent des sous-sols médiévaux et des bâtiments du début du XVIII^e siècle. Chaque chanoine-comte jouissait de l’usufruit de l’un des domaines appartenant au Chapitre de la cathédrale Saint Jean. Il était dit mansionnaire.

En tant que biens nationaux, le château de Tassin et ses dépendances ont été vendus aux enchères en 1793.

Depuis les années 1880, ils appartiennent aux descendants des familles Audras et Mantelier.

D’après le plan de 1824, les seules maisons de Légat sont situées près du chemin de Saint Genis les Ollières. Le lieu est dénommé La Bruyère (et non Les Bruyères comme aujourd’hui). La propriétaire était alors *Madame de La Bruyère*. Aucun lien de parenté avec le moraliste Jean de La Bruyère n’est établi.

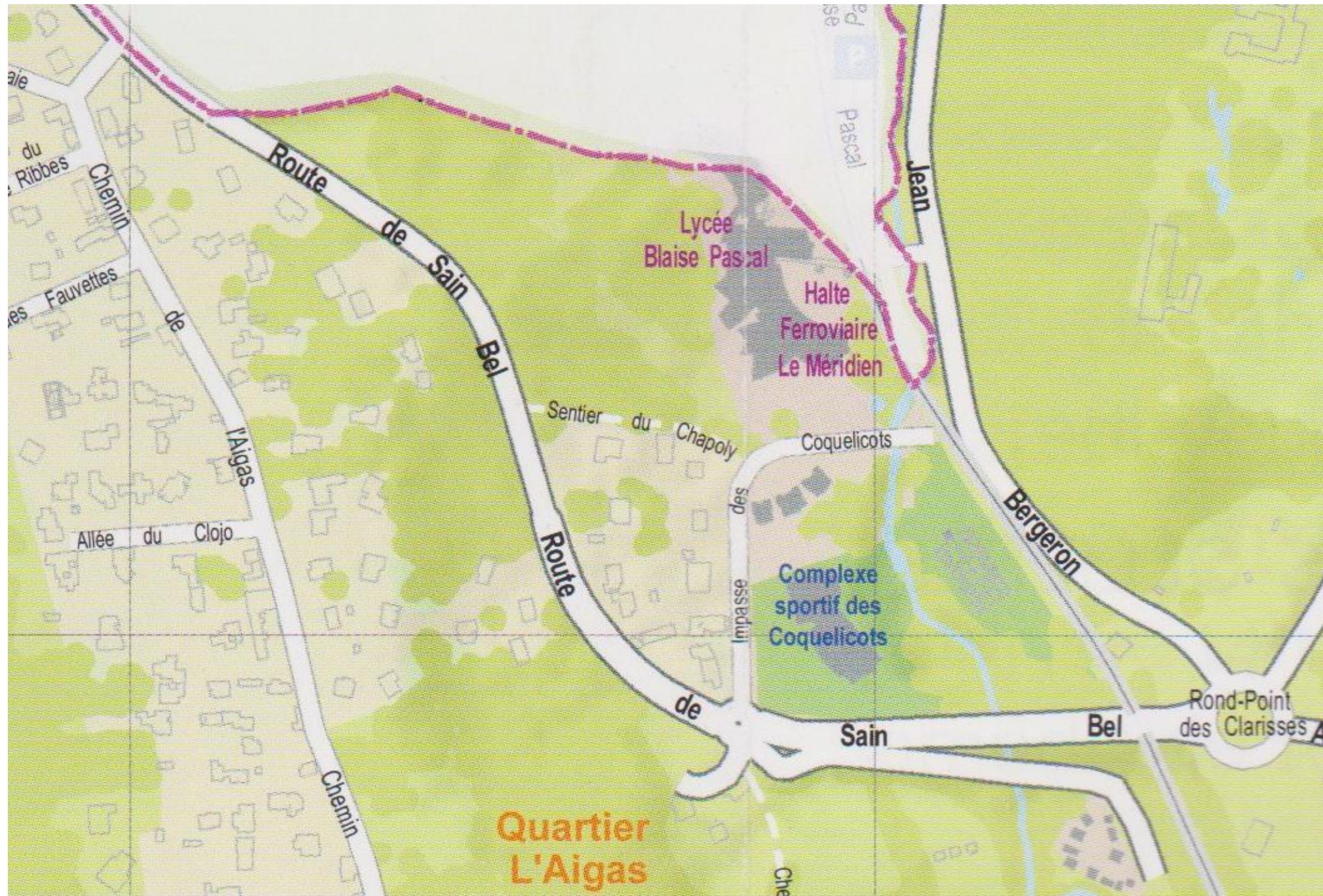
Le chemin actuel de l’Aigas correspond à l’une des rares voies de communication accessibles aux véhicules entre le chemin de Saint Genis les Ollières et celui de Sain Bel. Le chemin de l’Enfer demeure un simple sentier.



Les quartiers du Torey et du Grand Bois ont, eux aussi, conservé leur caractère rural jusqu'au milieu du XX^e siècle. La dénomination Torey semble être une déformation de *tourillons*, les piliers de l'aqueduc de l'Yzeron subsistant à Craponne. Le Grand Bois a fait l'objet de coupes importantes pour créer des terrains agricoles. Mais des parties boisées recouvrent encore aujourd'hui la zone à la limite de Tassin la Demi-Lune et de Craponne.

Ces quartiers sont délimités, à l'ouest, par un ravin appelé *Craze de Chapelain mort, une étroite vallée dans laquelle l'eau ne coule que ponctuellement*, au nord, par le ruisseau du Ratier, à l'est, par le ruisseau de Charbonnières et, au sud, par l'ancienne *route de Grézieux à Lyon* (actuelle Voie romaine). Autre point commun avec Mégginant et l'Aigas, les voies publiques historiques demeurent les seules à desservir la population locale et à permettre à une grande partie des habitants de communes voisines d'y passer pour se rendre dans des lieux d'activités professionnelles.

Quartier L'Aigas



Dénommé, au milieu du XIX^e siècle, chemin de grande communication n° 7, la route reliant les Trois-Renards à Villechenève (à l'ouest de Tarare) a favorisé le développement du quartier de l'Aigas. Initialement, un chemin tendant de Tassin à Sain Bel était fréquenté par ses riverains mais son état ne permettait pas d'assurer des transports de masse. Lors du lancement, en 1838, du projet par le département du Rhône, la municipalité de Charbonnières a proposé d'adopter un itinéraire suivant la route de Paris jusqu'au Méridien, puis passant par l'église de Charbonnières, la source Marsonnat et le Domaine de Lacroix-Laval. Immédiatement, Antonin Rieussec, maire de Tassin, a estimé préférable d'élargir le chemin passant par le Baraillon et le Chapoly. A l'emplacement de l'actuel Lycée Blaise Pascal, l'ancien chemin, très pentu, marquait la limite entre les communes de Charbonnières et de Tassin.

Cet itinéraire plus court est rapidement adopté par le conseil général du Rhône.

Entre 1873 et 1876, la route de Sain Bel a fait l'objet d'un déplacement avec création d'une boucle et l'aménagement d'un passage à niveau à l'extrémité de l'actuelle impasse des Coquelicots. La création du remblai, qui a permis de rejoindre directement l'actuel rond-point des Clarisses, date des années 1966 et 1967. Les matériaux utilisés proviennent du percement des tunnels de Fourvière.

Pour information. Selon des érudits du XIX^e siècle, l'appellation Sain Bel serait une francisation de l'expression *sanum bellum* qui peut être traduite par *sain et beau*. Mais des recherches plus anciennes permettent d'apprendre qu'en 1351, ce village portait le nom de *Sanctus Bedellus* signifiant en français : *Saint Bedeau*. Apparemment aucun sacristain n'a été canonisé sous ce nom.

Robert Roux
Conseil de quartier Aigas, Grand Bois, Méginand